

VIH/SIDA

Précautions contre le VIH/SIDA - Aiguilles et instruments tranchants ou pointus et manipulation de matières contaminées

Sur cette page

[Quelles précautions prendre quand on manipule des aiguilles et des instruments tranchants ou pointus?](#)

[Comment procéder pour la décontamination et l'élimination des déchets?](#)

[Comment nettoyer le sang et les liquides organiques renversés?](#)

[Comment manipuler les échantillons de laboratoire?](#)

[Comment manipuler les articles de soins aux patients?](#)

Quelles précautions prendre quand on manipule des aiguilles et des instruments tranchants ou pointus?

Considérez tous les [instruments tranchants ou pointus et les aiguilles](#) comme étant infectieux. La personne qui s'en sert doit planifier leur utilisation et leur élimination sécuritaire.

- Porter des gants appropriés lorsqu'on touche ou manipule des objets visiblement souillés de sang ou de liquides organiques. Les gants doivent être changés chaque fois que l'on passe d'une personne à une autre.
- S'il y a un risque d'éclaboussures, porter un masque et des lunettes de protection.
- Utiliser des contenants imperforables pour l'élimination des aiguilles et des instruments tranchants ou pointus.
- Utiliser des contenants étanches, refermables et dotés d'un repère indiquant la limite de remplissage.
- Étiqueter les contenants à l'aide de symboles ou de mots (p. ex. apposer le symbole de danger de contamination ou la mention « ATTENTION : DÉCHETS TRANCHANTS OU POINTUS »).
- Nettoyer et stériliser les seringues réutilisables avant de les réutiliser.
- Placer les grosses aiguilles réutilisables dans des contenants imperforables.

- Utiliser des pinces, et non vos mains, pour retirer les lames de scalpel et les lancettes de leur support.
- Ne pas réencapuchonner, ne pas plier, ne pas briser et ne pas enlever à la main les aiguilles de seringues jetables, ni ne pas manipuler autrement après usage.

Se reporter également au document Réponses SST intitulé [VIH/SIDA en milieu de travail](#) pour de plus amples renseignements.

Comment procéder pour la décontamination et l'élimination des déchets?

- Désinfecter ou stériliser les instruments ou appareils médicaux selon les directives du fabricant.
 - Nettoyer les instruments soigneusement avant de les désinfecter avec un germicide ou un désinfectant de qualité médicale.
 - Incinérer ou passer à l'autoclave les déchets infectieux avant de les jeter
 - La plupart des provinces et des territoires du Canada ont élaboré des lignes directrices ou des règlements sur la gestion des déchets biomédicaux. Vérifier les dispositions en vigueur au sein de la province ou du territoire concerné.
-

Comment nettoyer le sang et les liquides organiques renversés?

- Enlever tout le matériel visible des aires de soins aux patients et le décontaminer.
 - Essuyer le sang ou les liquides organiques avec des essuie-tout absorbants. Éliminer les essuie-tout selon la politique de l'hôpital.
 - Nettoyer l'aire en utilisant un désinfectant de qualité médicale.
-

Comment manipuler les échantillons de laboratoire?

- Placer les échantillons de sang et de liquides organiques recueillis dans des contenants stériles. Fermer hermétiquement le couvercle.
- Nettoyer l'extérieur du contenant avec un désinfectant s'il est visiblement souillé.
- Placer le contenant dans un sac imperméable en plastique transparent.
- Apposer sur le contenant la mention « Attention : sang et liquides organiques ». Étiqueter la formule de demande et la fixer à l'extérieur du sac.

- Ne pas transporter les échantillons dans un système sous vide ou pneumatique.
-

Comment manipuler les articles de soins aux patients?

- Utiliser des articles de soins aux patients jetables dans la mesure du possible.
 - Incinérer ou éliminer autrement les articles jetables selon la politique de l'hôpital.
 - Placer les articles souillés de sang dans un sac imperméable. Apposer la mention « Attention : sang et liquides organiques ».
 - Préparer de nouveau les éléments réutilisables selon la politique de l'hôpital.
-

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2017-03-01

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.